

ANALYSES ET PERSPECTIVES

N°1811 – DÉCEMBRE 2018

ECONOMIE AGRICOLE

RÉSILIENCE DES TERRITOIRES : VISER L'AUTONOMIE EN RÉSEAU

Pour accompagner les travaux sur la résilience menés dans les Chambres d'agriculture (voir encadré ci-dessous), nous abordons ici la question de la résilience des territoires avec Clara Villar qui pilote le volet Inondation du Plan Rhône, auquel participe des Chambres d'agriculture du bassin rhodanien. Le Plan Rhône illustre bien les enjeux de la résilience des territoires, à savoir : assurer les conditions d'un développement durable d'un territoire exposé à des risques majeurs. On retiendra de nos échanges avec Clara Villar que la résilience des territoires repose en particulier sur la capacité des acteurs à s'ancrer dans leurs ressources, à agir en autonomie et à savoir adapter leurs choix aux évolutions de leur contexte. On liste là des impératifs qui pourraient être ceux des agriculteurs dans la recherche de leur stratégie de résilience.

Didier CARAES

Les Chambres d'agriculture sont engagées dans une réflexion sur la résilience dans le cadre du programme « Agriculteurs fragilisés, objectif résilience ». Ce numéro d'Analyse et Perspective participe à une série qui propose d'interroger des institutions, et des personnes qui dans leur domaine, mettent en œuvre des projets fondés sur la résilience avec l'ambition d'aider les agriculteurs et les conseillers dans leur recherche de stratégie de résilience. .

Après avoir abordé la résilience psychologique avec Serge Tisseron (Analyse et Perspective n°1805), nous rencontrons, ici, Clara Villar pour échanger sur la résilience des territoires. Elle est en charge du Volet Inondation du Plan Rhône à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), à Lyon. Ce plan promeut le développement durable des territoires exposés aux risques d'inondation du fleuve.

Quels leviers de résilience peuvent mobiliser les populations (et leurs institutions) des territoires exposés aux risques ? Au fil de l'entretien, il apparaît plusieurs éléments clés : l'importance des liens entre acteurs, la force du collectif et la question du sens : qu'est-ce qui anime en dernière instance les actions des uns et des autres ?

A cela s'ajoute le rôle de l'État et des politiques publiques. Permettre aux acteurs d'atteindre des objectifs de résilience

ne peut pas être l'alibi d'un désengagement de la puissance publique.

D'un point de vue agricole, on apprendra avec satisfaction que dans les stratégies de résilience territoriale évoquées par Clara Villar, on accorde un rôle important à l'agriculture. Assurer la pérennité du développement durable et résilient des territoires semble passer par un lien renforcé avec l'agriculture. Il y a une demande faite à l'agriculture (circuits courts, production en bio,...) sur laquelle l'agriculture peut s'appuyer en retour. Dans la stratégie de résilience des territoires, l'agriculture trouve une place qui sert sa propre résilience.

AGRICULTEURS FRAGILISÉS, OBJECTIF RÉSILIENCE

Le projet « Agriculteurs fragilisés : objectif résilience ! » est un programme cofinancé par le Fonds national de solidarité et de péréquation des Chambres d'agriculture. Sur une durée de 18 mois, il mobilise près de 80 Chambres d'agriculture qui mutualisent leurs compétences pour construire de nouveaux outils et méthodes de conseil en résilience. L'objectif du projet est d'identifier des méthodes d'accompagnement permettant à une majorité d'agriculteur-riche-s de renforcer leur capacité à faire face aux prochains chocs/crises et de faire connaître ces méthodes à un maximum de conseiller-ère-s du réseau.



Vous travaillez aujourd'hui à Lyon sur les inondations du Rhône et de la Saône. Comment en êtes-vous venue aborder la question de la résilience des territoires ?



Je suis ingénieure et j'ai commencé ma carrière dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'annonce de crue. Puis, j'ai travaillé sur le risque, d'abord les risques naturels puis

les risques de toutes natures, dans une approche ciblée sur les vulnérabilités des territoires et la mise en place de stratégies territoriales de gestion des risques. Il y a quelques années, c'est au sein du CEREMA ¹, que j'ai abordé la question de la résilience et des crises, toujours à l'échelon territorial. Actuellement, je travaille à la DREAL de la région Auvergne – Rhône - Alpes où je pilote le volet inondation du Plan Rhône ², un projet de développement territorial autour du fleuve, créé après les crues catastrophiques survenues en 2003. Ce plan dépasse le seul objectif de prévention du risque d'inondation pour proposer une approche globale, systémique des territoires potentiellement impactés et pour élaborer et mettre en place une stratégie de développement durable autour du fleuve : un plan charpenté par la résilience.

Commençons donc notre entretien en parlant de ce Plan Rhône dont vous dites qu'il est charpenté par la résilience. Cela nous permettra d'aborder plus concrètement ce qu'est la résilience territoriale.

Le plan Rhône est un outil partenarial, mis en place après les inondations catastrophiques de 2003 qui ont occasionné près d'un milliard d'€ de dégâts et le déplacement de 32 000 personnes. En 2004, le préfet coordinateur de bassin a été mandaté par le Premier ministre pour construire un outil pour mieux prévenir les inondations. Une réponse aurait pu être d'établir une sorte de plan géant de prévention des inondations sur l'ensemble du Rhône, en satisfaisant aux exigences des sept piliers de la prévention du risque ³. La proposition retenue a été plus ambitieuse : ne pas uniquement survivre aux inondations mais mieux vivre avec. Cela s'est traduit par un projet de développement territorial autour du fleuve, dans une logique de développement durable, pour faire en sorte d'accompagner les territoires exposés dans leurs diverses composantes : les inondations, la qualité des eaux, les ressources et la biodiversité, les énergies, le transport fluvial, l'économie touristique et le patrimoine, et

enfin les dynamiques territoriales. Le Plan Rhône associe plusieurs partenaires qui décident collectivement de soutenir des projets : l'État et ses agences (Agence de l'eau, Voies Navigables de France), l'Union européenne, quatre régions (Auvergne – Rhône-Alpes, Occitanie, Bourgogne – Franche-Comté, Provence – Alpes – Côte d'azur), et des opérateurs privés (EDF et CNR).

PLAN RHÔNE : AUJOURD'HUI, PLUS DE 6 MILLIONS D'€ DE PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES, SUBVENTIONNÉS À PLUS DE 4,8 M€.

Au sein du Plan Rhône, vous pilotez le volet inondation. De quoi s'agit-il ?

Les actions du volet inondation sont de quatre ordres. Premièrement, agir sur l'aléa. Il s'agit de sécuriser les ouvrages de protection, de réduire les durées de submersion des terres inondées et de préserver les champs d'expansion des crues pour réduire l'impact des inondations sur les secteurs densément urbanisés. Deuxièmement, réduire la vulnérabilité des territoires : réduire au maximum les dommages en cas de crues en adaptant les constructions et activités existant en zone inondable (habitat, entreprises, exploitations agricoles, bâtiments et services publics, réseaux, etc.) et maîtriser le développement urbain (plan de prévention des risques Inondation). Troisièmement, savoir mieux vivre avec le risque : soutenir les opérations d'information préventive, mettre en place des outils de prévision des crues et de préparation à la gestion de crise, et développer la culture du risque à travers des actions innovantes de sensibilisation. Et enfin, quatrièmement, constituer et consolider les maîtrises d'ouvrages, en favorisant la structuration des collectivités le long de l'axe Rhône-Saône. Pour l'ensemble de ces quatre actions, le budget du volet inondation est de 259 millions d'€.

L'agriculture prend place dans le projet.

Parler de résilience territoriale, c'est expliciter et affirmer ce qui a du sens dans un territoire. Dans la vallée du Rhône, l'activité agricole a été lourdement impactée par

¹ Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. <https://www.cerema.fr/fr>

² <http://www.planrhone.fr/>

³ <http://www.georisques.gouv.fr/articles/les-sept-piliers-de-la-prevention>

les inondations de 2003. Les agriculteurs étaient particulièrement sensibilisés au risque et en attente d'un accompagnement pour réduire leur vulnérabilité, afin de poursuivre une activité agricole qui apparaît, pour la collectivité, comme consubstantielle du territoire rhodanien.

Sur le thème de la vulnérabilité des exploitations agricoles vous travaillez avec le réseau des Chambres d'agriculture

Dans le cadre du programme de réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles, la DREAL a lancé un appel à projets pour trouver des partenaires. La DREAL collabore avec cinq Chambres d'agriculture (Ardèche, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard et Vaucluse). Elles accompagnent les agriculteurs dans le diagnostic de la vulnérabilité de leur exploitation puis dans la mise en place d'un plan d'action et la réalisation de travaux. Les agents des Chambres d'agriculture ont été formés à ces opérations. Il était essentiel de pouvoir déployer le dispositif via des relais locaux et légitimes. Les Chambres d'agriculture animent la démarche, elles sont au contact des agriculteurs pour les aider à monter les dossiers et les accompagner quand l'action est engagée. Aujourd'hui, plus de 6 millions d'€ de projets ont été réalisés dans les exploitations agricoles, subventionnés à plus de 4,8 M€. Le type d'actions éligibles est bien défini et portent sur la réduction de la vulnérabilité de l'exploitation. Il ne s'agit pas d'améliorer la productivité. Chaque demande fait l'objet d'une analyse coût-bénéfice afin de garantir l'efficacité des mesures et la transparence des décisions.



Rhône en crue, en 2002. Plaine de Printegarde entre La Voulte (07) et Livron (26). Crédit photo : Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Quels types de travaux sont soutenus ?

La Chambre d'agriculture assure un diagnostic de vulnérabilité des exploitations volontaires et propose des mesures à mettre en œuvre. Notre intervention consiste à instruire le dossier en lien avec la Direction départementale des Territoires (conformité aux différentes réglementations), à vérifier l'efficacité des mesures et valider un plan de financement du partenariat. Le dossier est ensuite labellisé au titre du plan Rhône. Les actions subventionnées sont de plusieurs natures : organisationnelles (réalisation de plan d'urgence, intégration d'un volet agricole dans les Plans Communaux de Sauvegarde), travaux (par exemple et de façon non exhaustive surélévation du matériel, des bâtiments, création d'une zone refuge, délocalisation de l'exploitation quand il n'y a pas d'autres solutions).

Vous dites que le Plan Rhône est charpenté par un objectif de résilience ?

La recherche de résilience territoriale est présente en filigrane dans le plan Rhône : dans son approche systémique, qui articule plusieurs enjeux territoriaux, dans son fonctionnement partenarial exemplaire, qui associe des acteurs de différentes natures et qui permet des décisions collégiales, dans le soutien financier qu'il propose à des taux très incitatifs, pour ne citer que quelques aspects du plan Rhône. Pour ce qui concerne la réduction de vulnérabilité des exploitations agricoles, l'objectif est de maintenir ces activités sur le territoire en réduisant les dommages liés aux inondations et en anticipant et organisant la continuité d'activité suite à une crue. Cela rejoint bien ma définition de la résilience territoriale.

Abordons maintenant la résilience sous un angle plus global en commençant par cette question : quelle est, justement, votre définition de la résilience ?

Je proposerai une définition générale, sachant que la question de la résilience doit toujours être contextualisée en fonction des territoires, des acteurs en présence et de leurs objectifs. La résilience recouvre plusieurs aspects. La résilience est la capacité d'anticiper les chocs et les perturbations de différentes natures pour en minimiser les

impacts. Elle est aussi, quand la crise est survenue, la capacité de rebondir en préservant ce que l'on veut conserver à tout prix (cela signifie implicitement accepter de perdre certaines choses) et en engageant une part de transformation là où c'est jugé nécessaire. La résilience n'est pas le retour à ce qui existait avant. Dans le cas des territoires touchés par une crise, cet avant n'existe plus, le territoire a été modifié, structurellement ou socialement par exemple. Ce n'est d'ailleurs pas souhaitable car c'est la situation d'avant qui a permis à la crise de survenir. Quant à décider ce qui doit être conservé, abandonné et transformé, cela relève de ce qui fait sens pour le territoire et cela doit être décidé collectivement. Dans les processus dits de résilience, il faut être vigilant à éviter une forme de privatisation de l'intérêt collectif au bénéfice de quelques acteurs, de quelques lobbies qui pourraient décider unilatéralement de ce qui sera conservé, abandonné et transformé sur le territoire pour servir leur intérêt. Une démarche de résilience, largement perçue a priori comme positive, n'est que le reflet de l'intention qui a guidé l'action, qu'elle soit louable...ou pas.

Cela pose la question de la gouvernance des projets de résilience.

Quelle place pour les citoyens et les citoyennes dans la décision publique ? La question se pose pour la résilience. L'État a un rôle à jouer dans les processus de résilience des territoires comme accompagnateur des projets, comme facilitateur et soutien technique. La résilience territoriale s'appuie sur les liens entre les acteurs, étant entendu que l'État est un de ces acteurs. L'État a aussi un rôle de régulateur, par exemple dans l'affichage du risque et la réglementation des zones exposées. L'État doit trouver sa place qui peut et doit être plurielle.

Mais ce n'est pas facile de faire collaborer tous les acteurs des territoires.

Du point de vue de la gouvernance en général, une des difficultés à anticiper peut être le sentiment de perte de pouvoir ou de légitimité au sein d'un groupe d'acteurs qui ne suivrait pas les règles habituelles (fonctionnement en silo professionnel). Le fonctionnement en mode collaboratif nécessite une confiance réciproque qui ne se décrète pas, elle se construit dans le temps. Cette confiance est également, à mon sens, un des piliers de la résilience.

PARLER DE RÉSILIENCE TERRITORIALE, C'EST EXPLICITER ET AFFIRMER CE QUI A DU SENS DANS UN TERRITOIRE

Question de politique et de gouvernance, encore : à l'échelon local, l'engagement des élu-e-s dans la résilience des territoires est très importante.

Ce qui m'a frappée dans les projets de résilience que j'ai pu étudier au CEREMA, c'est l'importance de la volonté politique dans la réussite de ces projets. L'investissement des élus est un levier de résilience essentiel et observé de façon récurrente. Par exemple, à Ungersheim⁴, en Alsace, le maire a fait de la transition et de la résilience, l'axe majeur de sa politique, de son mandat avec des projets multiples et ambitieux : l'agriculture locale approvisionne les cantines des écoles, les énergies renouvelables se développent, une monnaie locale a été créée, la démocratie participative se met en place,... Avec des projets en rupture avec les habitudes, qui peuvent surprendre, comme l'emploi d'un cheval pour le transport des enfants à l'école. Toutes ces actions ont un sens, s'inscrivent dans une vision globale et assumée du monde et de son évolution. Paradoxalement, ce rôle leader d'un élu, ou d'un groupe de personnes fortement mobilisées peut constituer une fragilité car l'élan pourrait ne pas survivre au changement de personne. Cela fait justement partie de la résilience que de favoriser un terreau de personnes dans les territoires qui prendront la relève.

Un autre levier de résilience que vous mettez en avant dans vos analyses : l'autonomie des acteurs.

Dans la société actuelle, on tend vers une perte d'autonomie des personnes et des institutions. Globalisation et mondialisation obligent, il semble qu'on n'ait plus la main sur le présent et encore moins l'avenir. Cela devient compliqué d'être résilient tout en étant dépendant. Dans le domaine territorial, l'amélioration des capacités de résilience nécessite un ancrage, dans la culture, dans l'identité, et les ressources du territoire. Lorsque cet ancrage est perdu, lorsqu'un territoire ne peut plus faire le choix du local, quand l'autonomie est dissoute, alors une résilience durable est impossible. C'est peut-être la raison pour laquelle on observe, au sein de la société, un mouvement des

⁴<https://www.mairie-ungersheim.fr/village-en-transition/>

citoyens et des citoyennes prônant des choix alternatifs dans leur consommation, leur vie sociale, leurs options politiques, leurs pensées, et qui souhaitent plus d'autonomie au sein d'un système qui veut séduire et perdurer par toujours plus de consommation et d'innovation technologique. Cette recherche d'autonomie s'observe aussi à l'échelon des territoires ; nombreuses sont les régions, les collectivités qui cherchent à se différencier en mettant en avant leurs spécificités, sur lesquelles elles communiquent pour se distinguer et se faire connaître et reconnaître comme un territoire singulier et à part entière. Toutefois autonomie ne signifie pas autarcie. Ces territoires s'engagent parallèlement dans des actions concertées avec d'autres et à différentes échelles. On pourrait parler de stratégies d'autonomie en réseau.

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE PEUT CONDUIRE À METTRE EN PLACE UNE SORTE D'ACUPUNCTURE DE L'ACTION, À FAIRE « DU SUR-MESURE » TERRITORIAL

Peut-il y avoir une mauvaise résilience territoriale ?

Oui, il peut y avoir une « mauvaise » résilience territoriale. C'est cependant subjectif. La pertinence des stratégies de résilience se mesure dans le temps et par rapport à un projet défini. Après une crise, un territoire peut rebondir grâce une mono-activité providentielle. À court terme, cette solution peut paraître profitable mais à moyen terme, ce n'est pas tenable. Si cette activité providentielle venait à s'essouffler, alors cela serait le retour à la crise. Une mauvaise résilience peut par exemple consister en des choix qui ne servent pas l'intérêt général. De nombreuses catastrophes témoignent malheureusement de ce genre de pratiques. La résilience est la recherche d'un équilibre dynamique de long terme, discuté et défini dans l'intérêt général. C'est effectivement ambitieux, mais la résilience mérite d'être mobilisée avec exigence pour ne pas être réduite, instrumentalisée ou vidée de son intérêt. Cela conduit à réinterroger régulièrement les projets mis en place et à les faire évoluer dans le temps pour intégrer des changements de contexte. De mon point de vue, l'agriculture en est l'illustration. Durant des années, la modernisation de l'agriculture s'est faite par la spécialisation, le rendement, l'emploi de la chimie et la mécanisation à grande échelle. Aujourd'hui, des agriculteurs sont en grande souffrance et ce modèle est contesté par la société civile. La demande change, le contexte environnemental et économique également. Les orientations anciennes sont questionnées, ce qui montre l'importance de contextualiser les décisions et de les évaluer en continu, pour ne pas finir par produire l'inverse de ce qu'on attendait. Cela renvoie à la

question des valeurs et du sens. Quel sens cela a-t-il, pour les agriculteurs et les agricultrices, de s'orienter vers telle ou telle voie ? Quel sens, aussi, pour la collectivité ? Et quel accompagnement pour le faire ?

On peut évoquer ici la situation de Detroit, aux États-Unis en quelques mots. La ville est un symbole controversé de la résilience urbaine.

Si l'on remonte dans l'histoire, Détroit a vécu de nombreuses crises, au-delà de la crise automobile. La plus récente, sans doute une des plus médiatisées, est sa mise en faillite en 2013. Cette crise a révélé un abandon de la puissance publique avec des conséquences sociales dramatiques. Des journaux annoncent une renaissance de la ville en raison du retour des investisseurs qui relancent la spéculation, immobilière en particulier. Mais une partie de la population, reste livrée à elle-même, et doit se prendre en main pour survivre. De nombreuses actions ont émergées : l'agriculture urbaine dans les friches, le wifi communautaire, des ateliers de réparation collective,... Des actions qui permettent aux personnes de survivre et de retrouver de la solidarité et de l'autonomie vis-à-vis du système qui les avait abandonnées. Une façon de s'affranchir du système économique et politique. Combien de temps cette reprise en main citoyenne va-t-elle durer ? Combien de temps ces expériences alternatives seront-elles tolérées ? De nombreux leviers de résilience sont évoqués pour Détroit, sans toutefois que ses bénéficiaires soient précisés ⁵. Quelles sont les retombées effectives pour les habitants de cette résilience affichée ? De nombreux chercheurs se sont attelés à répondre à cette question, par exemple Flaminia Paddeu ⁶.

Dans vos travaux, vous insistez sur l'importance de l'analyse systémique pour la résilience

Lorsqu'il s'agit d'appréhender un territoire, l'approche systémique me semble indispensable afin d'identifier les liens entre les composantes, les acteurs, les activités, et afin de

⁵ Le destin de Detroit a étonnamment stimulé les artistes : photographes (Yves Marchand, Romain Meffre, <http://www.marchandmeffre.com/detroit>), cinéastes (Kathryn Bigelow, « Detroit », 2017) et musiciens (Jacqueline Caux sur la techno, <http://www.jacquelinecaux.com/jacqueline/fr/documentaire-neverstop.php>).

À cela, on peut ajouter le portrait de la ville de Flint, à 50 kilomètres de Detroit, pareillement dévastée par la crise de l'industrie automobile que le célèbre documentariste Michael Moore (natif de Flint) a réalisé en 1989 : « Roger et moi » (le Roger en question est Roger B. Smith, PDG de General Motors). Michael Moore entretenait, alors, assez peu d'espoir sur la résilience de sa ville.

⁶ https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LIG_764_0119

repérer les effets dominos potentiels, souvent impensés et invisibles avec une vision sectorielle. Lors de l'élaboration d'un diagnostic et d'un programme d'actions, un effort est nécessaire pour sortir de l'approche sectorielle et confortable induite par les postures professionnelles. Tous les acteurs devraient pouvoir porter leur regard au-delà de leur champ d'action. Cela peut par exemple révéler des ressources non identifiées a priori, ou conduire à modifier la façon d'aborder une problématique, en mobilisant des leviers différents. L'approche systémique peut conduire à mettre en place une sorte d'acupuncture de l'action, à faire « du sur-mesure territorial », et agir sur des points qui ont des effets démultiplicateurs, potentiellement plus efficaces qu'une réponse traditionnelle et sectorielle.

DANS LES PROCESSUS DITS DE RÉSILIENCE, IL FAUT ÊTRE VIGILANT À ÉVITER UNE FORME DE PRIVATISATION DE L'INTÉRÊT COLLECTIF

Sur la question des risques, on dit souvent qu'ils ont changé de nature. Qu'en pensez-vous ?

Dans le domaine des risques naturels et technologiques, plusieurs choses ont changé. La perception du risque a évolué : le fatalisme des siècles passés a laissé la place à l'illusion de maîtrise des phénomènes naturels pour maintenant intégrer des approches par la complexité, la crise et la résilience. La nature du risque est également différente. L'urbanisation et le développement des activités économiques a entraîné un accroissement des vulnérabilités ainsi qu'une pression sur les ressources qui devient critique. De plus, les réseaux génèrent une interdépendance quasi-généralisée, et constituent de formidables propagateurs de crise. En termes de dépendance, on peut également citer la perte d'autonomie que j'ai mentionnée plus haut, et qui semble se nourrir d'un déplacement des décisions et de l'écriture des règles hors de la sphère d'action des acteurs directement concernés au niveau du territoire. Or sans contrôle sur sa propre action, la gestion des risques est très incertaine. S'il est possible d'agir sur des vulnérabilités endogènes, le poids des menaces exogènes est devenu trop important.

Au-delà des méthodes d'analyse et d'action, il y a une dimension éthique dans les processus de résilience territoriale.

Tout à fait, c'est ce qui en fait tout l'intérêt. Être capable de faire, mais aussi de ne pas faire, relève de l'éthique. C'est tout l'enjeu de notre société dans laquelle s'affrontent un système mortifère qui milite pour sa survie, et des initiatives en rupture pour changer de paradigme et s'adapter à la crise environnementale et sociale notamment. Une question importante que pose la résilience est de savoir s'il faut juste survivre, ou survivre et bien vivre. C'est pourquoi il me semble indispensable de toujours répondre aux questions suivantes : résilience de quoi/qui, pour qui et pour quoi faire. Cela suppose de faire l'effort de changer de regard sur les problématiques ou les enjeux, pour en avoir une vision à 360°. Une sorte d'exercice d'assouplissement intellectuel et d'empathie. La résilience est un concept d'articulation : « Et » plutôt que « Ou ». La résilience incite également à interroger les cadres, y compris les cadres de la pensée, et à savoir en sortir lorsque le sens et l'intérêt général l'exigent.



Pour conclure, je vous propose de retenir de notre entretien, ces mots clés de la résilience des territoires : créer du lien entre acteurs, favoriser leur autonomie, décider collectivement des choix à faire, et assurer la pérennité des activités que l'on souhaite maintenir sur les territoires. Autant d'axe d'actions et de réflexions qui peuvent inspirer la mission de conseil des Chambres d'agriculture en matière de résilience des exploitations agricoles.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

AMARTYA SEN, Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté. Paris, Ed. Jacob, Coll. Poche, 2003 (1999), 480 p.

CGDD Etudes et documents, Villes et territoires résilients, n°123, mai 2015, 53p.

CGDD Théma, La résilience des territoires aux catastrophes, décembre 2017, 46p.

REGHEZZA-ZITT M., RUFAT S., Résiliences, sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes, 2015, éd. ISTE, 226p.

RUFAT S., Existe-t-il une « mauvaise résilience ? », <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693161>, 2010